

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	29 août 2023
Délibération N°	18
Date de la convocation	18 août 2023
Objet	1.1.1 LE CAYLAR - Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la restructuration du foyer et des bureaux situés au 156 rue des Ecoles dénommé « Le ROC CASTEL » (Etablissement public foyer ESAT)

L'an deux mille vingt-trois le vingt-neuf août à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Auguste CHOMEL, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Jacques RIGAUD, Daniel ROBEQUAIN, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Karine ANNEYA, Clémence ARTIERES, Manar BOUIDA, Régine ILLAIRE, Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Valérie REYNES, Anne VAN DEN BROECK Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Ethel CAMBOULIVES
Alain COMBES,
Patricia WEBER

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Véronique CALUEBA (pouvoir à M GAUDY)
Christophe DESTAING-SNIATECKI (pouvoir à Mme ARTIERES)
Nicole MORERE (pouvoir à M GAUDY)
Serge RABINEAU (pouvoir à M FERRANDO)
Laure TONDON (pouvoir à M FERRANDO)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20230829-20230829-18-DEV-DE
Date de télétransmission : 30/08/2023
Date de réception préfecture : 30/08/2023

Objet : 1.1.1 – LE CAYLAR - contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la restructuration du foyer et des bureaux situés au 156 rue des Ecoles dénommé « LE ROC CASTEL » (Etablissement public foyer ESAT)

Le 29 août 2023,

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants,

Considérant que les bureaux et le foyer « Le Roc Castel » situés au 156 rue des écoles au CAYLAR ne correspondent plus aux besoins du centre hospitalier de LODEVE, ce dernier, en effet, souhaite réhabiliter le foyer afin qu'il réponde aux normes de sécurité, d'accessibilité et thermique en vigueur et au besoin de confort actuel des résidents, de plus, une fusion avec le foyer d'Hérault Logement accolé au foyer est envisagée.

Considérant que le centre hospitalier de Lodève souhaite être accompagné par HERAULT LOGEMENT en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage en phase montage pour :

- la définition du programme (nombre de chambres, distribution des différents espaces communs et bureaux, objectifs thermiques).
- la détermination de l'enveloppe financière prévisionnelle globale de l'opération
- les propositions de montage opérationnel permettant de déterminer les meilleures conditions techniques, administratives et financières de réalisation du projet d'ensemble.

Considérant l'offre d'HERAULT LOGEMENT pour assurer la mission s'élevant à :

Phase montage	Montant du marché HT	Montant TVA	Montant du marché TTC
Mission d'AMO Hérault Logement			
Numérisation et vectorisation des plans			
Diagnostic amiante sans sondage destructif	21 948 €	4 390 €	26 338 €
Audit thermique			
Faisabilité architecturale			

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :

De proposer une rémunération en phase montage pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la restructuration du foyer et des bureaux situés au 156 rue des Ecoles dénommés « LE ROC CASTEL » en la commune de LE CAYLAR pour un montant de 21 948 € HT.

ARTICLE 2 :

D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE
Vincent GAUDY

